Le 15 mars 2012

CT DGAC du 6 mars

Le CT DGAC s'est réuni le 6 mars sous la présidence de Paul Schwach (le DG étant empêché).
FO était représenté par Pierre Meybon, Didier Pennes, Olivier Richard et Vincent Bachelier.

Budget DGAC :

Le SG et la DSNA ont fait un point sur le budget et l'endettement de la DGAC.
Ils ont souligné les fortes contraintes pesant sur la construction de ce budget désormais « pris en tenaille » entre les exigences du plan de performances européen et celles liées au cadre Fonction publique (LOLF, budget annexe..).
La commission européenne, sous la pression des compagnies aériennes, demande aux prestataires de services NA de baisser leurs taux de redevances dans les prochaines années.
Le SG a confirmé que le budget DGAC était structurellement déficitaire d'environ 100 M€ (sur un budget annuel de 2 Mds €) et que l'équilibre était assuré par l'endettement !
Nous n'avons eu aucune explication crédible sur la baisse importante (-3,6 %) du taux de la redevance de route pour 2012. La plupart des autres pays européens l'ont augmenté...

Cette baisse est-elle une consigne des pouvoirs publics pour aider les compagnies aériennes et en particulier Air France qui est actuellement en grande difficulté ?

FO a dénoncé les choix faits pour le budget 2012 (baisse du taux de redevances et augmentation de l'endettement) qui fragilise notre situation financière et a demandé à nouveau que 100% de la taxe aviation civile (au lieu de 80% actuellement) soit affectée au budget annexe à partir de 2013.

La DGAC a fait cette demande à Berçy dans le cadre de la préparation du budget triennal 2013/2015 de l'Etat.

Création de la Direction des Systèmes d'Information :

Ce service est l'addition des compétences et des moyens des actuels CEDRe et SD/SIM.
La DGAC a la volonté de recruter et de travailler sur l'attractivité de ce service. La démarche a été concertée et validée avec nos représentants FO du CEDRe. Les textes ont été votés à l'unanimité par l'ensemble des OS.

Création du Guichet Fiscal Unique (GFU) :

L'ensemble des OS avaient voté CONTRE les textes de création du Guichet Fiscal Unique au CT DGAC du 15 février 2012. La DGAC a donc représenté sa copie au CT DGAC du 06 mars.
FO a constaté une amélioration apportée au niveau de l'aménagement des locaux de ce guichet unique à Aix-en-Provence permettant un meilleur rapprochement des différents anciens services concernés par ce regroupement.

Malheureusement, aucune amélioration en ce qui concerne les effectifs pour lesquels on n'admet toujours pas le décompte fait par l'administration sur une base tronquée des effectifs existants à l'origine sur les services parisiens et aixois concernés.

Nous nous sommes donc à nouveau opposés par notre vote. FO et UNSA ont voté CONTRE. La CFDT a préféré s'abstenir …